Image not found or type unknown

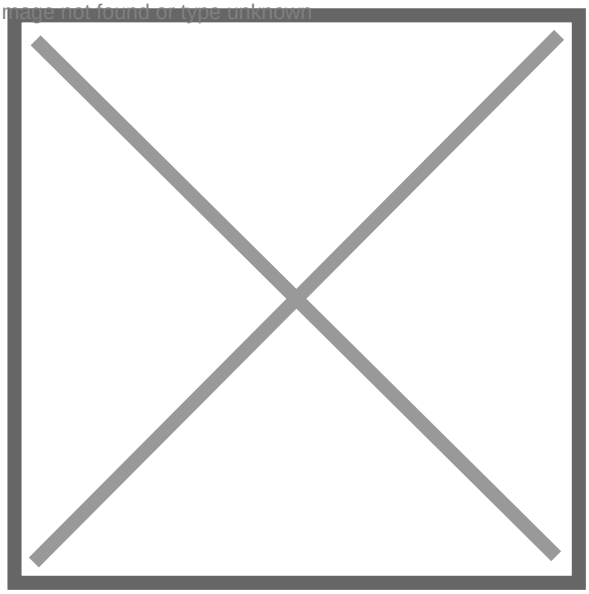

Timbres fiscaux pour cheques rejetés

Par **liliroseclochette**, le **11/04/2011** à **09:33**

Bonjour,

il y a deux ans j'ai rencontré des problemes financiers suite a mon demenagement et j'ai eu des cheques impayés. j'ai donc reçu des demandes de reglement de timbres fiscaux que je n'ai toujours pas réglé.

La nouvelle loi de juillet 2010 sur les timbres fiscaux, annule t elle ceux que je dois payer ou suis je encore obligé de les regler ?

en vous remerciant .

Par **Tisuisse**, le **11/04/2011** à **11:58**

Bonjour,

En droit français, sauf précision très claire dans le texte de loi, une loi n'a jamais d'effets rétroactifs, elle s'applique donc exclusivement pour le futur et ne touche pas les précédures déjà en cours et non prescrites.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés